

PETANQUE SAISON 2026



La saison 2026 débutera le mercredi 04 mars 2026 pour se terminer le mercredi 28 octobre 2026.
Rendez-vous à 14h tous les mercredis pour tirage au sort des équipes.

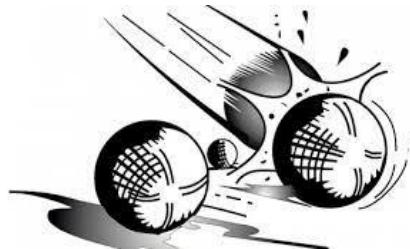
Afin que nous puissions organiser correctement nos premières sessions, il nous faut établir la liste des personnes souhaitant s'inscrire pour cette activité.



Pour mémoire, l'activité Pétanque de l'ARCAL se déroule au sein du PLG (Pétanque Loisirs de Geispolsheim) qui met à notre disposition des terrains de boules et nous donne accès à son Club House.

Cet accès suppose paiement d'une cotisation au PLG afin de nous inscrire dans les règles.

Le montant de la cotisation Pétanque de l'ARCAL est fixée à 24€ par an comprenant la cotisation au PLG ainsi que le financement pour notre groupe Pétanque de matériel et d'une participation à l'organisation de rencontres avec des groupes externes (exemple Rencontres avec ARCAL Sarrebourg).



Si vous êtes intéressé(e), merci de renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné d'un chèque de 24€ par personne.
L'usage des équipements du PLG doit se faire dans le respect des règles du PLG.

**Bulletin à renvoyer avant le 20/02/2026 à
ARCAL – 4 rue des acacias – 67118 Geispolsheim**

Je soussigné(e) _____ souhaite m'inscrire à l'activité Pétanque Saison 2026 de l'ARCAL et accepte l'adhésion au Pétanque Loisirs de Geispolsheim.

Je déclare me conformer au règlement interne du Pétanque Loisirs de Geispolsheim tel qu'affiché et consultable sur place.

Mon inscription est accompagnée d'un chèque de 24€ par personne à l'ordre de **ARCAL ASTREA**

Signature